

Pèlerinage de Précý sous Thil

Dédié à Ste Auxile (souvent confondue avec  
N.D. Auxiliatrice : voir références  
indiquée sur la fiche de celle-ci)

Bibliographie :

autre les références notées à Notre-Dame Auxiliatrice :

Marilier : Diocèse de Dijon, p. 67.

COLOMBET : Fêtes, cérémonies et réjouissances traditionnelles de la  
Côte d'Or, p. 11.

Pèlerinages et centres de dévotion de l'Aussois : mention de

DENIZOT : *Sainte Auxile dans B. hist. et arch. rel. dioc. de Dijon -*  
t. I, 1883, p. 22-26. <sup>culte.</sup>

Date : Le pèlerinage avait lieu le mardi de Pâques.

*Puits avec vestu divinatoire (fumi)*

Voir document joint du comte H. de Chazelle = photocopies

*Au même lieu, pèlerinage à St Alanguene, St Bernadette, St Thiers  
de Cisieux et fontaine guérisseuse (?)*

## L'ancienne chapelle Sainte Auxile.

Précy possédait jadis une très ancienne chapelle aujourd'hui disparue en laquelle on rendait depuis un temps immémorial un culte à Sainte Auxile.

Mais avant de passer à l'histoire de cet édifice, penchons-nous d'abord sur la question de cette sainte dont on chercherait en vain le nom sur le calendrier. Nous n'en possédons aucune biographie et les rares données à son sujet sont quelque peu contradictoires. M. l'abbé Denizot lui avait consacré quelques pages dans le numéro de janvier-février 1883 du Bulletin d'Histoire et d'Archéologie religieuses du diocèse de Dijon. Il nous cite d'abord deux lignes extraites du Martyrologe universel, oeuvre d'un savant chanoine de Paris, Chatelain, qui vivait au XVII<sup>ème</sup> siècle, à savoir: "la date du 4 septembre, en Bourgogne, Sainte Aussile est honorée comme vierge et martyre à Thil et à Précy". Denizot ajoute que les Bollandistes inscrivent cette sainte au même jour parmi les Omissa vel Remittenda, mais qu'ils ne savent pas de quelle vierge il s'agit, et que si quelque Français érudit peut leur apprendre quelque chose, ils lui en seront reconnaissants. Il nous donne encore cette citation de Courtépée: "Dans le village de Précy, il y a une ancienne chapelle dite de Sainte Auxile, dont le peuple fait une vierge et martyre, qui n'est autre que Notre-Dame de Bon Secours (auxiliatrix). Il paraît que c'était l'alléproserie. Le puits pres de l'autel a été sagement fermé par le curé Cosseret à cause des abus"

Et voici que nous trouvons encore un autre son de cloche tout à fait différent. Dans leur Introduction aux Chartes des Communes, MM. Joseph Garnier et Champeaux écrivent page 807: "Les chapelles intéressent l'histoire de l'assistance car les petites hôtelleries sont souvent des chapelles en même temps que des abris. L'on reste longtemps dans les chapelles du Moyen Age, l'on y mange, l'on y couche. Leur nom indique leur destination. A Marcigny-sur-Loire, le refuge des étrangers porte le vocable significatif de Notre-Dame des Aubergeries. A Savigny, Notre-Dame du Chemin. Ailleurs, à Précycelui de Ste Auxile ne peut désigner qu'un ancien asile". Selon eux, sainte Auxile



D'après le chanoine Chaume (Annales de Bourgogne tome III, année 1931) le prénom d'Auxile se rencontre assez rarement. Il dit en avoir seulement trouvé trace en Mâconnais et en Auvergne et il nous cite à ce sujet les références suivantes: Cluny N° 21119, Brioude N° 323 et Saussilanges N° 338.

D'après ce qui précède, il semble bien qu'il faille rejeter la version de MM. Garnier et Champeaux selon laquelle Ausile ou Auxile signifierait un asile. Mais que pouvons-nous savoir de notre vieille chapelle aujourd'hui disparue? Quel était au juste son emplacement? A quelle époque pouvait-elle bien remonter? Quand et comment fut-elle détruite?

Faisons tout d'abord l'inventaire des différents articles et notes jusqu'ici publiées à son sujet.

Le plus ancien texte connu relatif à cet oratoire paraît bien être celui cité par l'abbé Lucotte dans le N° de mai-juin 1883 du Bulletin d'Histoire et d'Archéologie religieuses du diocèse de Dijon. C'est la transcription textuelle d'une partie du procès-verbal de visite de la paroisse de Précy le 8 novembre 1667 par Claude Nicolle curé de Thoisy la Berchère et archiprêtre de Saulieu remplaçant l'archidiacre d'Avallon empêché: "Il y a à Précy une chapelle séparée de l'église et desdiée à Sainte <sup>A</sup>ncile; elle ferme à clef. Il y a trois autels et l'on dit quelquefois la messe sur deux de ces autels. Elle est fondée d'un service qui se fait annuellement le jour de la dernière feste de Pasques (le mardy). Le revenu est de cinq livres et seize boisseaux de grainnes. Il y a une confrérie établie de temps immémorial et dite de Ste Aucile. Le mardy de Pasques, le bastonnier donne une ausmone à chacun des pauvres qui ont assisté à ce service, au nombre de cinq à six cents pour l'ordinaire. Les confrères fournissent chacun un boisseau de froment et des légumes pour cette ausmone. Les titres de la dite chapelle ont été mis dans les mains de Monsieur le Vicaire général".

Dans son article, l'abbé Denizot traite également de l'ancienne chapelle. Mais pourquoi ce brave ecclésiastique n'est-il venu sur place, consulter les archives de la commune? il reprend tout d'abord et commente le texte de Coutépée. A ce titre il ne s'oppose pas a priori à ce que la chapelle ait jadis pu être une léproserie. Et pourtant rien n'est plus contestable. Nous déterminerons plus loin sans discussion possible que la chapelle se trouvait sur la place de l'ancienne mairie, donc en plein centre du village. Or on sait que par mesure d'hygiène, les léproseries s'établissaient invariablement à quelque distance des lieux habités. Citons par exemple la

maladiere de Dijon et celle de Semur dont il subsiste encore la petite chapelle Saint Lazare sur la route d'Epoisses à proximité des quinconces. Il y eut certes une léproserie à Précy au Moyen Age et son emplacement ne fait aucun doute: elle se trouvait sur le chemin de Précy à Maison-Dieu à quelque 400 metres du village. Le lieu dit les Maladières l'atteste suffisamment. (Se reporter sur l'ancien cadastre aux N° 479, 480 et 481 de la section D).

L'histoire du puits relatée par Courtépée semble indiquer que les bonnes gens d'alors croyaient aux propriétés miraculeuses de l'eau en question. Il devait s'agir d'une ancienne réminiscence du paganisme qui honorait les sources d'un culte spécial. Selon l'abbé Denizot, l'eau de ce puits était regardée comme miraculeuse: on en faisait grand usage pour toutes sortes de maladies, des enfants surtout. A Chenault Chameau de Précy, on voit encore la fontaine dite de Sainte Alanguere; selon M. Fontaine-Richard (Bulletin de la Société des Sciences de Semur, année 1905 p. 200) jadis s'y rendaient non seulement les habitants du village mais encore ceux de localités éloignées. Son eau n'avait pas la propriété de guérir mais on lui attribuait des vertus divinatoires. Dès qu'un enfant était atteint d'un mal que les parents jugeaient grave, on portait à la fontaine la chemise ayant été quelque temps en contact avec le corps de l'enfant. On l'étendait soigneusement sur l'eau et l'on récitait une prière en l'honneur de la Sainte. Si le linge s'imbibait et s'enfonçait, l'enfant était présumé atteint d'un mal sans remède et devait succomber. Si au contraire le vêtement surnageait, la guérison était considérée comme certaine. A Sainte Segros on pratiquait, paraît-il, de même, à la fontaine dite de Sainte Segrette.

Sans doute le curé Cosseret cut-il bien faire en condamnant le puits de Ste Auxile à cause des abus dont il était l'occasion; mais il ne fit point preuve de la même sagesse quelques années plus tard. En 1791, il devait en effet prêter serment à la Constitution civile du Clergé et ne point se rétracter.

L'abbé Denizot aborde aussi la question de l'ancien emplacement de la chapelle. Elle se trouvait selon lui tout pres de l'église parpissiale. Vers 1820, écrit-il, on démolit l'église pour la reconstruire: la piété des fideles voulait conserver la chapelle; mais le surveillant des démolitions animé paraît-il, de l'esprit irréligieux de 1793, s'arrangea de maniere que le clocher de l'église tombât sur l'humble sanctuaire et l'effondrât. Hélas! la version de l'abbé Denizot est le chef d'oeuvre d'une affolante fantaisie. Il s'était

certainement contenté de consigner à ce sujet de vagues racontars, sans se soucier d'en vérifier la valeur. Ainsi allons nous voir, pièces en mains, que les prétendus renseignements de l'abbé Denizot sont à la fois inconciliables dans le temps et dans l'espace. Prenons tout simplement le cadastre de 1823. La chapelle existait encore à l'époque et figure sous le N°83 de la section D avec une superficie d'1 are 09. Elle avait approximativement 15 mètres de long. Mesurons maintenant la distance la séparant de l'église (N°132 du plan). Nous trouvons exactement 300 mètres. Comment donc le clocher de l'église aurait-il pu avoir été volontairement ou non renversé sur la chapelle? Par ailleurs, cette dernière fut démolie fin 1823, tandis que les travaux d'agrandissement de l'église n'eurent lieu qu'en 1843, soit vingt ans plus tard. Mais rendons-nous sur les lieux et nous constatons à l'aide du plan que l'ancienne mairie et le nouvel urinoir de 1953 chevauchent tous deux l'emplacement jadis occupé par la chapelle. (N'aurait-on pas pu trouver un autre endroit pour édifier une vespasienne?).

Mais entrons dans le détail des ultimes destinées de notre antique oratoire:

Sous la Révolution, la chapelle Ste Auxile et ses terres appartenant à la Confrérie furent déclarées biens nationaux. En août 1792, le notaire Jean-François Delavault fut chargé d'en faire l'estimation. Cette dernière ressortit à 300 pour la chapelle et 880 livres pour les 8 journaux 1/2 de terres. Celles-ci étaient alors amodiées à Lazare Guichard, de Précy, par acte reçu Delavault le 30 avril 1786. L'ensemble, chapelle et terres, fut vendu aux enchères par le Directoire de Semur le 11 septembre 1792 et acquis en commun par Pierre Fleurot boucher, et J-B. Ronneau, maître de la poste aux chevaux de Maison-Neuve pour la somme de 4225 livres payables en 12 ans (Archives dép. Q 368). Mais les Précyliens tenaient fort à leur vieille chapelle et désiraient la sauvegarder en attendant des jours meilleurs. Le temps de se concerter et trois mois plus tard, quarante quatre familles du lieu sur soixante-quinze s'associèrent dans ce but.

Et par devant le notaire de la résidence de Vic sous Thil, le 25 décembre 1792, les fonds leur furent vendus pour la somme de 1065 livres. Mais cette flambée de beau zèle fut dans l'endemain durable. Bientôt la persécution religieuse prit de plus en plus d'ampleur et de violence. Moins d'un an plus tard, en novembre 1793, Précy devint le siège d'une Société Populaire. Et nous allons voir vingt des 44 co-propriétaires de la chapelle se faire recevoir à ce club d'obédience jacobine. Or, au programme d'action de ces groupements figu-

rait entre autres la lutte contre ce qu'il était alors convenu d'appeler le "fanatisme" autrement dit la religion catholique. Les Précylens semblent s'être alors peu à peu désintéressés de leur vieil oratoire et il n'en sera plus question pendant plusieurs années. Puis au début de 1804, les édiles envisagèrent l'acquisition de la chapelle pour en faire une salle de mairie et nous trouvons alors la lettre suivante adressée à Lazare Chevalier, le maire de l'époque La Maison Neuve 17 ventôse an XII (17 mars 1804).

Nous ne savons quelle suite fut dans l'immédiat donnée à cette affaire, mais tous les co-propriétaires renoncèrent à leurs droits de sorte que Pierre Fleurot demeura seul possesseur de la chapelle. Puis pendant plus de 10 ans, nous trouvons çà et là quelques notes échangées entre la mairie de Precy et la sous-préfecture d'après les quelles Fleurot acceptait le principe de l'échange de Ste Auxile contre une parcelle de terrain communal sis au Pâquis Perrouzot, mais aucune décision n'intervint alors. Au début de la Restauration, la municipalité s'en vint à reconsidérer les propositions de Fleurot. Le 13 juillet 1817, deux experts étaient chargés de procéder à l'arpentage du Pâquis Perrouzot et d'estimer la chapelle. Dans leur rapport, ils donnent d'intéressants détails sur Ste Auxile: "Elle se compose, écrivent-ils, de deux parties, savoir, la partie antérieure ou la nef et la deuxième qui est le chœur; que ces deux parties sont séparées par un mur qui se prolonge jusqu'au clocher, à l'exception d'une ouverture qui existe dans ce mur pour faire communiquer de l'une à l'autre les deux parties de la chapelle; que ce local offre par sa construction toute la facilité de faire à peu de frais dans sa partie antérieure seulement une chambre qui serait en même temps salle d'audience, objet désiré depuis longtemps dans ce chef-lieu de canton.... Mais ayant un profond égard aux observations qui nous ont été faites dans la commune, sachant par ailleurs que l'érection fort ancienne de cette chapelle était l'objet d'un culte révérend dans cette contrée et que les habitants n'ont à cet égard changé ni de sentiments ni d'habitudes, nous pensons qu'il est aussi juste que bienséant de réserver pour cette destination pieuse la deuxième partie de la chapelle qui est le chœur au milieu duquel se trouvent encore l'autel et ses ornements que les désordres de la Révolution n'ont pu atteindre."

Le 18 août 1818, l'échange se fit. Fleurot eut le Pâquis et la commune la chapelle. Mais il fallut encore un an avant que l'affaire ne fût régularisée par un acte notarial le 28 août 1819. Ce document donne quelques renseignements supplémentaires sur la chapelle.

Elle est dite couverte en lave et surmontée d'une fleche brute(sic) que le choeur est de forme ronde; que la nef n'est pas voûtée et qu'elle n'a pas de plafond.(le petit campanile surmontant l'édifice contenait jadis deux petites cloches.Dans le courant de brumaire an.VI, le procureur de la commune, Leclerc, ci-devant de Ruffey, les fit descendre et mettre à la disposition du district). Il est en outre bien spécifié qu'en convertissant cette chapelle en maison commune la municipalité de Précy ne pourra toucher au choeur qui en fait partie, lequel choeur ainsi que les ornements qu'il contient seront conservés dans leur état actuel d'après le vœu qu'a toujours manifesté le sieur Fleurot et comme condition qu'il a toujours avancée, attendu que les habitants du pays en général ont hostensiblement(sic) manifesté le même vœu.

Mais l'année suivante(1820)le conseil municipal estima qu'en plus d'une maison commune,il convenait encore de doter le bourg d'une école;qu'en son état actuel la chapelle se prêtait mal à une distribution convenable; qu'elle était en mauvais état et menacée d'une ruine prochaine; qu'il fallait en conséquence entièrement reconstruire le bâtiment.Trois ans plus tard,le 19 octobre 1823,la municipalité mettait en adjudication la démolition de la chapelle, le choeur demeurant toutefois réservé.

Nous pensons que la disparition du choeur peut s'expliquer ainsi: soit par suite de la négligence des ouvriers,soit par un acte de malveillance de leur part, le clocher de la chapelle(et non celui de l'église paroissiale comme l'écrit l'abbé Denizot; car nous avons déjà démontré l'impossibilité de la chose)s'écroula sur le choeur et l'endommagea si gravement qu'on dut également procéder à l'arasement de ce dernier.

Après ce regrettable événement, la statue de Ste Auxile fut transportée à l'église paroissiale.Elle était en pierre et pouvait mesurer une soixantaine de centimètres de hauteur.De facture assez fruste,elle pouvait dater de la fin du XVIIème ou du début du XVIIIème siècle.Nous avons encore pu la voir en 1952 placée à même le sol près des fonts baptismaux.Que ne l'avons nous alors photographiée! Elle devait en effet mystérieusement disparaître fort peu de temps après:sans doute au début de 1953.Ne convenait-il pourtant pas de respecter le souvenir d'une très ancienne dévotion locale?l'identité du responsable de cette fâcheuse évasion ne peut guère faire de doute.Mais n'insistons pas. Hélas, même dans le saint lieu se vérifie le dicto: "Ni vu ni connu,Je t'embrouille". Comte H. de Chazelle.

(compléments à l'histoire de Précy de M. Jean Gaumont)